ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Contraception

Question écrite n° 58909

Texte de la question

M Francois Asensi attire l'attention de M le Premier ministre sur l'emotion suscitee par sa decision d'annuler la campagne nationale d'information en direction des jeunes sur la contraception, qui devait debuter le 12 mai 1992, alors que l'actualite demontre chaque jour la necessite d'une prevention efficace, tant des grossesses d'adolescentes que du sida, et alors que redoublent les actions illegales « anti-avortement » contre les femmes, les etablissements hospitaliers et les praticiens. L'annulation de cette campagne apparait particulierement mal venue ; elle ne peut se justifier par des considerations financieres dans la mesure ou les differents supports audiovisuels et ecrits etant prets, l'annulation coutera tres cher a l'Etat. Dans ce contexte, il souhaite se faire aupres de lui l'interprete de la stupefaction et de la desapprobation de nombreuses organisations qui se battent chaque jour pour faire reculer l'ignorance et promouvoir le droit des femmes et des hommes a maitriser leur vie. Il lui demande s'il entend revenir sur cette decision et donner son feu vert dans les toutes prochaines semaines a la campagne nationale d'information sur la contraception.

Texte de la réponse

Reponse. - Le 4 mars dernier, Veronique Neiertz annoncait le lancement d'une « campagne contraception » aupres des jeunes. Si son processus d'elaboration a ete interrompu, c'est bien pour repondre de facon plus efficace aux problemes que vous soulevez. En effet, un certain nombre de donnees sont preoccupantes : la permanence des maladies sexuellement transmissibles, le sida, le nombre d'IVG et grossesses precoces. Ce constat a conforte le Gouvernement dans sa volonte d'accentuer la prevention dans ce domaine. Tout d'abord par le lancement d'une campagne d'« information contraception » en direction des jeunes, annoncee le 20 mai dernier par le Premier ministre, et que prepare actuellement le secretariat d'Etat aux droits des femmes. Celui-ci devra veiller en outre dans son message a integrer plus clairement les objectifs du Gouvernement en termes de prevention, en particulier en ce qui concerne les maladies sexuellement transmissibles et le sida. Cette campagne se deroulera a l'automne. Cette action de communication devra ensuite etre prolongee par une meilleure mobilisation des moyens et des objectifs des administrations et des organismes concernes, afin d'ameliorer l'information des jeunes dans ce domaine. Il n'a donc jamais ete question de renoncer a une campagne d'information, bien au contraire. Cette initiative etait particulierement pertinente, mais il a paru necessaire de traiter ces problemes de sante publique plus en profondeur sous d'autres aspects que mediatiques, et d'assurer un suivi de cette initiative pour les prochains mois.

Données clés

Auteur : M. Asensi Fran•ois
Circonscription : - Communiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 58909
Rubrique : Naissance
Ministère interrogé : Service du Premier Ministre

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/9/questions/QANR5L9QE58909

Ministère attributaire : Service du Premier Ministre

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 15 juin 1992, page 2620